

SOIXANTE-UNIÈME RAPPORT ANNUEL

DE LA

SOCIÉTÉ COMPATISSANTE DES DAMES DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE MAINTENANT ÉCOULÉE 1882-83.

En conformité avec les règlements de la Société, les Dames composant le comité de régie ont l'honneur de soumettre aux souscripteurs leur rapport pour l'année qui vient de s'écouler.

Nous avons à déplorer la perte qu'à éprouvée notre société par la mort de Madame Baillargeon, qui depuis 1869 remplissait la charge de trésorière avec autant de zèle que de dévouement.

Madame Jolicoeur a été nommée trésorière en remplacement de feu Madame Baillargeon.

Les Dames du comité sont heureuses d'annoncer que, grâce à l'aide généreux des souscripteurs, elles ont été en état de donner assistance à 64 pauvres malheureuses.

Comme par les années passées, ces secours ont été donnés sous forme de soins médicaux, nourriture, lingerie, vêtements, bois de chauffage, etc., etc.

Bons pour viande.....	64
Bons pour épicerie.....	65
Voyages de bois.....	64
Billets pour soins médicaux.....	64
Gros pains distribués.....	61
Femmes secourues.....	64

Il a été jugé nécessaire de renouveler les effets destinés à être prêtés aux malades dans des cas de grandes nécessités, tel que draps, couvertes, linge d'enfants, etc., la somme de \$34 a été dépensée dans ce but.

En face de l'extrême misère qui existe dans nos classes ouvrières, par le manque presque total d'ouvrage, les Dames du comité de régie invitent toutes les personnes charitables à les aider non-seulement par leur souscription annuelle, mais encore en invitant leurs amis qui ne font point partie de la bonne œuvre à s'y joindre; et ainsi soutenir par leurs efforts une société existant au milieu de nous depuis plus d'un demi-siècle.

Les dames nommées pour collecter sont priées de vouloir bien faire leurs collectes et faire parvenir le montant à la trésorière autant que possible avant le fin de juin.

Le tout humblement soumis.

Par ordre,

M. J. C. CANNON,
Secrétaire S. C. D. Q.